

Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Affiché le

ID: 089-200047181-20221222-DE72_2022-DE

DÉLIBÉRATION DU COMITE DEPARTEMENTAL

Séance du 19 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf du mois de décembre à neuf heures et trente minutes, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Migennes, les membres du Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, dûment convoqués le treize décembre deux mil vingt-deux.

Présents :

Jacques BALOUP - Gilles BONNEAU (suppléant d'Alexandre BOUCHIER) - René BOUSSIN (suppléant de Yannick VILLAIN) - Patrick BUTTNER - Laurent CHAT - Rémy CLERIN - Claude DEPUYDT - Grégory DORTE - Emmanuel DUCHE - Guillaume DUMAY - Michel FOURREY - Rémi GAUTHERON - Jean-Luc GIVORD - Jacky GUYON - Didier IDES - Jean-Luc KLEIN - François LECESTRE (suppléant de Philippe LENOIR) - Jean-Luc LEGER - Jean LESPINE - Jean-Noël LOURY - Philippe MAILLET - Claude MAULOISE - Robert MESLIN - Lionel MION - Joël NAIN — Michel PANNETIER - Michel PAPINAUD - Jean-Luc PREVOST - Chantal ROYER - - Gilles SACKEPEY — Richard ZEIGER

Absents:

Daniel ALLANIC - Patrice CHASSERY - Jérôme DELAVAULT — Jean DESNOYERS - Frédéric GUEGUEN - Jorge GUILHOTO - Bernard HARCHEN - Michaël LAVENTUREUX — Véronique MAISON - Gérard MICHAUT - Patrick OFFREDI - Denis POUILLOT — Sylvain QUOIRIN - Hervé RATON - Sylvain SABARD - Sébastien SABOURIN

Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Guillaume DUMAY

Nombre de Membres en exercice :	47
Nombre de Membres présents :	31
Nombre de suffrages exprimés :	31
Votes pour :	31
Votes contre :	-
Abstentions :	-
Ne prend pas part au vote	and an arrange comparing consecutable followed by the plant of the following to the control of the following the f

N° 72/2022

Objet: Règlement financier 2023

Les nouvelles dispositions du règlement financier du SDEY, telles que présentées dans le document annexe, prendront effet au 1^{er} janvier 2023.

Après en avoir délibéré, le comité départemental, à l'unanimité des votes exprimés :

• Approuve le nouveau règlement financier du SDEY, applicable au 1^{er} janvier 2023.

Fait et délibéré en séance

Le 19 décembre 2022 le Président

n-Noël LOURY